

Gestion de connaissances : Compétences et ressources pédagogiques

Olivier Gerbé*, Thierno Diarra*, Jacques Raynauld*

*HEC - Montréal
Montréal (Québec) Canada H3T 2A7
{olivier.gerbe,thierno-mountaga.diarra,jacques.raynauld}@hec.ca

1 Introduction

Poussés par la demande des étudiants branchés, un grand nombre d'universités et d'établissements scolaires se sont lancés dans le design, le développement et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour créer, partager et diffuser leur matériel pédagogique.

Le but de notre de recherche est de favoriser l'accès aux ressources pédagogiques afin de promouvoir la formation continue et la diffusion des derniers résultats de recherche. Plus précisément, nous voulons développer un système de classification et d'organisation qui permettra de donner accès aux ressources pédagogiques créées par les professeurs suivant les besoins des utilisateurs. Cet accès pourra se faire :

- suivant la structure d'enseignement (plan de cours) ; ce sera le chemin d'accès privilégié des étudiants inscrits dans une université ;
- suivant des ontologies de domaines ou par mots-clés ; ce sera le chemin d'accès privilégié du grand public qui recherche des documents sur un sujet ou un thème donné
- suivant les compétences que permettent de développer la lecture des documents ; ce sera le chemin privilégié des personnes qui veulent parfaire leur formation ou acquérir de nouvelles compétences.

2 Modèle de compétences et ressources pédagogiques

L'utilisation de la notion de compétence par les gestionnaires et les spécialistes des ressources humaines, a permis aux organisations de comprendre l'importance de leurs ressources humaines et de reconnaître que les gens, les connaissances, les capacités et les habiletés réunis dans le milieu du travail constituent un levier fondamental pour leur réussite.

Suite à ce constat, de nombreuses recherches ont porté sur la compréhension et la définition de la notion de compétence. Les conclusions d'une étude transcanadienne montre que les éléments communs qui ressortent le plus souvent dans la définition du concept de compétences à travers les organismes canadiens sont : les connaissances, les habiletés, les capacités, les aptitudes, les qualités personnelles, le comportement et l'impact sur le rendement du travail.